

souveraineté nationale. Nous avons également étudié l'élargissement des contacts du Canada au-delà de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Commonwealth dans la direction de la communauté francophone, de l'Amérique latine et des pays du Pacifique. Autrement dit, nous nous sommes efforcés de tenir compte du fait que le Canada est à la fois une nation de l'Atlantique, du Pacifique, de l'Arctique et de l'Amérique du Nord.

Dans le cadre de cet élargissement de notre vision du monde, nous avons augmenté nos allocations d'aide aux pays en voie de développement, nous avons entamé des négociations dans l'espoir d'établir des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine, et nous avons envoyé des missions en Amérique latine et dans les pays du Pacifique. Cela ne veut pas dire pour autant que notre intérêt pour l'Europe s'en est trouvé amoindri. A vrai dire, la révision actuelle confirme que l'un des éléments fondamentaux de notre politique étrangère auxquels nous sommes attachés de longue date concerne la sécurité de l'Europe, essentielle à la sécurité du Canada. L'Europe est la seule région du monde où les grandes puissances nucléaires du monde sont en confrontation directe; une guerre européenne pourrait déclencher un conflit nucléaire dans lequel nous serions inévitablement entraînés. Notre situation géographique nous plaçant entre les États-Unis et l'Union soviétique ferait, qu'en cas de guerre, celle-ci se déroulerait juste au-dessus de nos têtes. Nous sommes donc soucieux de voir la détente et la sécurité s'établir fermement en Europe, et, à cette fin, nous attachons une grande importance à l'établissement de relations de travail normales et solides entre des pays dont les différences idéologiques ont dans le passé contribué à élever entre eux des barrières, faisant naître ainsi la méfiance et l'insécurité en Europe. Nous avons la conviction que, si l'on examine les choses au point de vue de la raison, les intérêts communs doivent l'emporter sur les divergences idéologiques.

Il serait vain de prétendre qu'il n'y a pas de désaccords importants entre la politique étrangère, et même la politique intérieure, du Canada et celles de la Roumanie. Cependant, en maintes occasions, nos deux pays ont pu se rencontrer et confronter leurs points de vue grâce à notre participation commune à l'oeuvre d'organisations multilatérales comme les Nations Unies et la Conférence du Comité du désarmement. Là, nous avons découvert que nous poursuivons souvent les mêmes objectifs et que nous oeuvrons en commun pour établir la coopération, la paix et la sécurité internationales. A vrai dire, c'est au sein de ces organismes que se sont établis nos premiers contacts officiels. Mais nos relations bilatérales n'ont réellement commencé qu'en 1967, il y a donc trois ans seulement, avec un échange de lettres instituant des relations diplomatiques officielles entre nos deux pays. Depuis lors, ces relations n'ont cessé de se raffermir si l'on en juge par l'accréditation de l'ambassadeur de Roumanie à Washington comme représentant de la Roumanie au Canada, et celle de l'ambassadeur du Canada à Belgrade comme représentant du Canada en Roumanie; par l'établissement de votre délégation commerciale à Montréal et de votre ambassade à Ottawa. A ce propos, c'est avec un très grand plaisir que j'ai appris la décision de votre Gouvernement de nommer un ambassadeur résident dans notre capitale.